

Plan de développement du transport collectif



Mise à jour – novembre 2017

Table des matières

1. Portrait de la région et de l'offre en transport de personne.....	4
1.1. Portrait de la région.....	4
1.2. Historique du transport collectif dans la MRC de Coaticook.....	5
1.3. Inventaire de l'offre en transport de personne.....	6
1.4. Identification des générateurs de déplacement.....	7
2. Stratégie du développement du service de transport collectif.....	9
2.1. Vision régionale	9
2.2. Enjeux et pistes de solutions possibles.....	9
3. Conclusion.....	10

1. Portrait de la région de l'offre en transport de personne

1.1. Portrait de la région¹

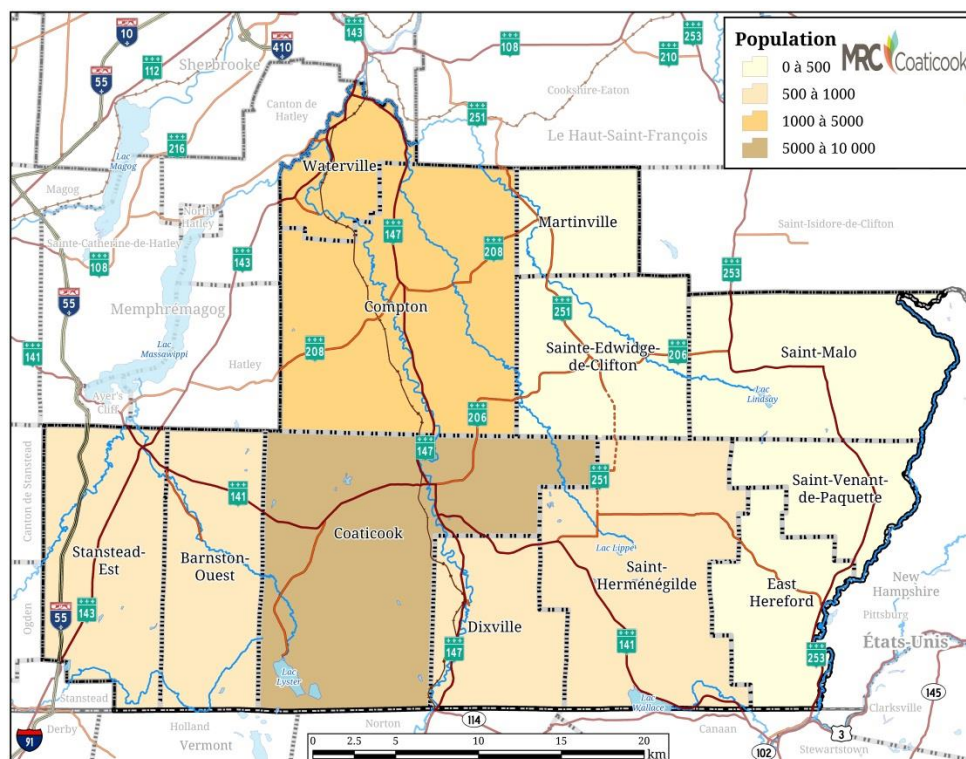
La MRC de Coaticook fait partie de la Région administrative (RA) de l'Estrie qui comprend six MRC et la Ville de Sherbrooke. Elle est composée de douze municipalités à caractère rural, dont trois municipalités partiellement urbaines : la ville de Coaticook, la municipalité de Compton et la ville de Waterville. La ville de Coaticook est le chef-lieu de la MRC où l'on retrouve près de la moitié de la population totale, la grande majorité des services à la population et plus de la moitié des entreprises.

Territoire

Le territoire de la MRC de Coaticook couvre 1 332 km², soit 13% du territoire total de l'Estrie. Il se compose à 87% de zone permanente agricole comparativement à 69% pour l'Estrie et 70% pour la moyenne des MRC du Québec.

Frontières et axes routiers

Le territoire de la MRC est borné par les frontières américaines au sud (États du Vermont et du New-Hampshire), la Ville de Sherbrooke au nord, la MRC du Haut-St-François au nord-est et la MRC de Memphrémagog à l'ouest.



MRC de Coaticook, novembre 2014

¹ – Source : Étude d'opportunité visant l'établissement d'un pôle d'activités économiques à East Hereford, Zins Beaushe et associés, décembre 2013

Les principaux axes routiers qui la traversent sont, à l'est, l'autoroute 55 et la route 143, au cœur, les routes 141 et 147 et à l'ouest, les routes secondaires 206, 208, 251 et 253.

Population

La population totale s'élève à 19 010 habitants, soit moins de 10% du poids démographique de l'Estrie. Seulement 37% de la population vit en milieu urbain comparativement à 64% pour la région de l'Estrie et 80% pour le Québec. On compte 14,3 habitants au km² comparativement à 29, 3 habitants au km² pour l'Estrie. L'âge médian est de 45 ans.

Économie

55% de la population œuvre dans le secteur tertiaire, dont près de la moitié dans les services à la population. Le tiers des emplois sont dans le secteur secondaire, soit principalement dans le secteur manufacturier. Le secteur primaire arrive au troisième rang avec 19%, soit quasi exclusivement dans les secteurs de l'agriculture et foresterie. Le taux de chômage est bas, soit à moins de 3 %, comparativement à près de 5 % pour l'Estrie et à 6,6% pour le Québec. Les revenus moyens sont faibles en raison de l'importance des emplois dans les secteurs traditionnels. Dans la MRC de Coaticook, le revenu moyen de la population est de 33 062\$ comparativement à 41 961 \$ pour l'Estrie et 44 643 \$ pour le Québec.

1.2. Historique du transport collectif dans la MRC de Coaticook²

Le transport de personnes dans la MRC de Coaticook préoccupe les décideurs et différents intervenants depuis plusieurs années.

C'est en 1981 que *Troubadour Transport*, un organisme sans but lucratif, fut créé. L'organisme avait alors reçu le mandat de la *Ville de Coaticook* d'offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées. En 1995, *Troubadour Transport* devient *Acti-Bus de la région de Coaticook*. Cette même année, l'organisme étend ses services aux personnes âgées. En 1996, *Acti-Bus* décide d'élargir ses services à la population en général, c'est le début du transport collectif. Toujours en 1996, l'entente qui fait d'*Acti-Bus* le transporteur du *CSSS de la région de Coaticook* intervient.

En 2001, le *Service de Transport Interurbain (STI)* qui assure la liaison du transport entre Coaticook, Compton et Sherbrooke et *Acti-Bus* signent une entente de gestion qui résulte en 2008 à la fusion des deux organismes. C'est depuis qu'*Acti-Bus de la région de Coaticook inc.* offre les services intégrés de transport adapté, transport collectif et transport interurbain. Aujourd'hui, *Acti-Bus* couvre l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook.

En 2015, aux termes du règlement n° 2-312 (2015) – «*Règlement concernant l'acquisition de compétences par la MRC de Coaticook sur l'ensemble de son territoire en matière de transport en commun relativement au transport collectif et au transport adapté*», la MRC a acquis la compétence au niveau du transport collectif et au transport adapté sur l'ensemble de son territoire.

1.3. Inventaire de l'offre en transport de personnes

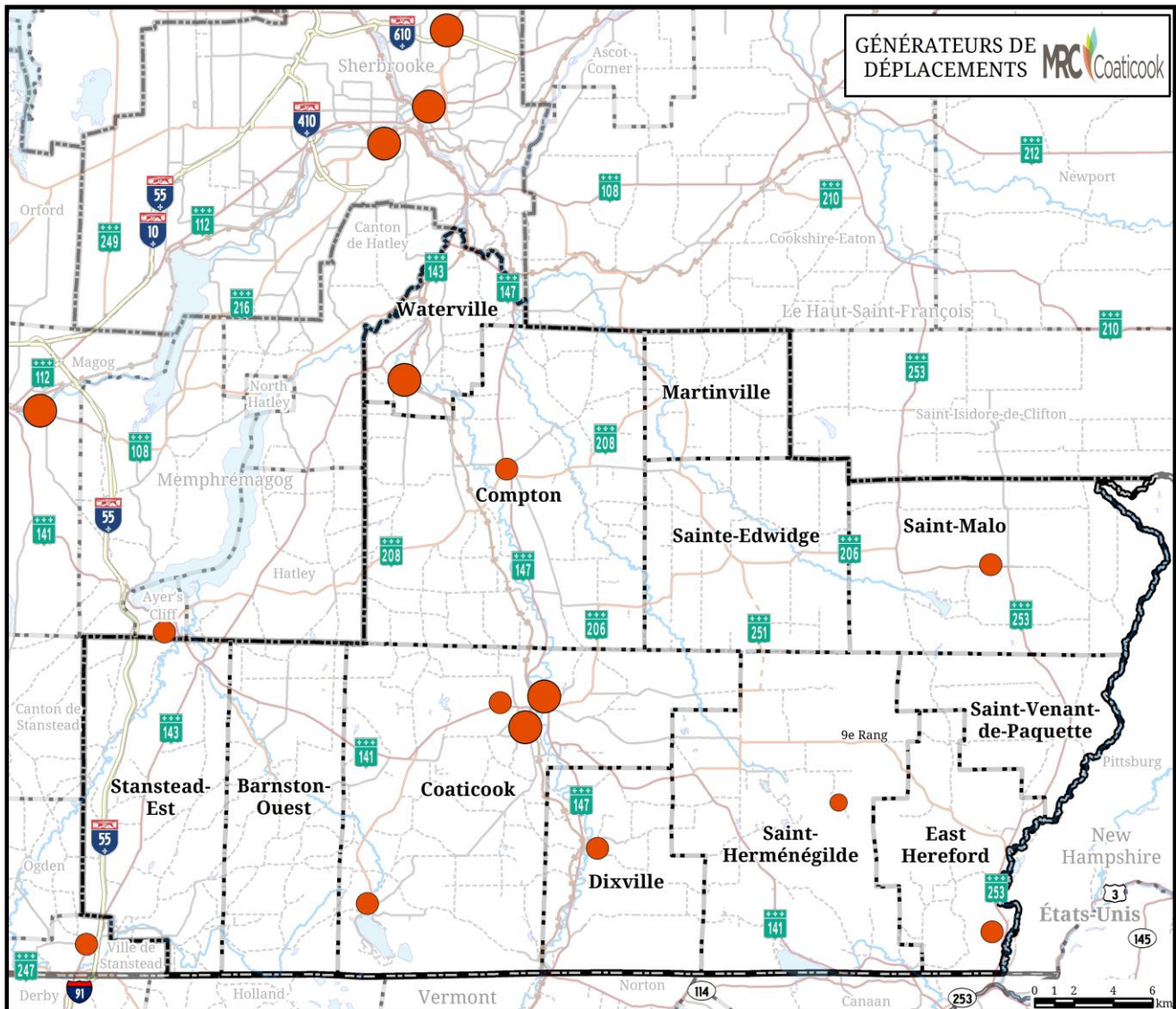
Fournisseurs	Avantages	Inconvénients	Achalandage
Transport scolaire (cartes des bassins de transport en annexe « B »)			
CS des Hauts-Cantons Sous-traitant le transport - Autobus Coaticook inc. - Autobus G. Ashby inc. - Lorraine Lanciaux - Taxi Coaticook	Couvre tout le territoire selon la demande.	De façon générale, dans une perspective de transport collectif, le changement des trajets annuellement, la recherche d'antécédents judiciaires des usagers potentiels, le délai de 48hrs pour la réservation et la disponibilité du service selon le calendrier scolaire (180 jours/an) peut être contraignant pour un utilisateur régulier.	+/- 1500 élèves transportés. Flotte totale de 63 autobus et 2 berlines pour la MRC.
Eastern Townships School Board Possède ses propres autobus.	Couvre tout le territoire selon la demande. Route lundi au vendredi Coaticook-Sherbrooke (écoles privées de Sherbrooke).		+/- 225 élèves + 15 élèves fréquentant les écoles privées de Sherbrooke. Flotte de 5 autobus pour le territoire de la MRC.
CS de Sherbrooke - Autobus Pouliot inc.	Couvre le territoire de Waterville.		+/- 50 élèves transportés. Flotte de 5 (am) et 4 (pm) autobus pour couvrir le territoire du secteur de Waterville.
Écoles privées - MRC Collège Rivier et François-Delaplace	Accessibilité : - Route lundi au vendredi Coaticook-Sherbrooke (propriété du Collège Rivier) - 2 x par semaine Magog + Sherbrooke (pensionnaires) (Association des écoles privées de l'Estrie - EPE).		+/- 50 étudiants transportés lundi au vendredi à même le transport de la CSHC + +/- 10 étudiants transportés quotidiennement avec l'autobus du Collège Rivier (Coaticook-Sherbrooke) et +/- 90 pensionnaires 2 fois par semaine (EPE + Collège Rivier).
Transport adapté (et collectif)			
Acti-Bus	Couvre tout le territoire selon la demande. Abordable.	Le transport collectif est offert selon les circuits et horaires du transport adapté.	Achalandage : Adapté : ± 15 000/an Interurbain: ±11 000/an Collectif : ± 1 000/an
Transport interurbain			
Acti-Bus	- Trajet Coaticook-Compton-Sherbrooke. - 3 départs par jour - Lundi au vendredi - Plusieurs destinations à Sherbrooke : Terminus d'autobus, Cégep, CHUS de Fleurimont et de l'Hôtel-Dieu. - Abordable. - Rabais étudiant consenti grâce au soutien de la communauté.	- Horaires fixes. - Service non offert les soirs et la fin de semaine. - Un seul axe offert. (ex. : Coaticook - Ayer's Cliff-Magog).	Flotte : 1 x autobus (28 places + 1 fauteuil) 6 x mini-bus (16 places + 1 fauteuil) Tous les véhicules offrent la possibilité de moduler les espaces pour fauteuil.

Covoiturage*			
Amigo express Covoiturage.ca	Sites web très conviviaux. Permettent de mettre en contact des conducteurs et passagers pour des transports ponctuels ou réguliers. Très précis sur les heures, trajets et évaluation des conducteurs par d'autres passagers. Abordable.	Dépend des transports disponibles.	Données non disponibles.
En entreprise	Jumelage entre employés provenant du même secteur, se fait directement par les ressources-humaines ou par les employés eux-mêmes. Certaines entreprises offrent un babillard (électronique ou conventionnel) afin que les offres/demandes de covoitages soient affichées. Fonctionnement actuel, dans le contexte actuel, convient très bien pour les plus grosses entreprises ou industries.		
Transport bénévole**			
CAB	Couvre tout le territoire selon la demande. Service offert exclusivement aux personnes nécessitant d'être accompagnées pour un rendez-vous médical.	Service non offert pour le transport collectif.	Les bénévoles reçoivent, du bénéficiaire, 0.41\$/km et le repas du midi lorsqu'applicable.
Service de taxi			
Taxi Coaticook (3 permis d'exploitation)	- Accessibilité (24/24 – 7/7) - Flexibilité d'horaire - Service porte-à-porte - Caractère écologique (2 voitures hybrides) - Couvre tout le territoire selon la demande.	Tarif élevé sur les longues distances.	± 325 transports /semaine. Flotte de 3 voitures
Taxi W (Waterville) (2 permis d'exploitation)	- Accessibilité (24/24 – 7/7) - Flexibilité d'horaire - Service porte-à-porte - Couvre tout le territoire selon la demande.		Flotte de 3 mini-vans

* Tel que défini par la loi sur les transports (T-12).

** Tel que défini par la loi sur les services de transport par taxi (chapitre S-6.01).

1.4. Identification des générateurs de déplacements



MRC de Coaticook, novembre 2014

2. Stratégie de développement du service de transport collectif

2.1. Vision régionale

- Offrir un service de transport qui saura répondre et s'adapter aux besoins futurs de la clientèle dans un contexte de vieillissement de la population.
- Augmenter l'attractivité du milieu et la vitalité des villages en offrant un moyen alternatif de mobilité à une clientèle plus jeune, ou encore, à une clientèle qui ne souhaite ou ne peut pas utiliser de voiture.
- Offrir une option accessible et attrayante de transport de groupes pour des raisons récréatives ou touristiques.

2.2. Enjeux et pistes de solutions possibles

- **Améliorer la concertation pour le développement optimal de l'offre de service** - La mésentente qui perdure entre les partenaires nuit à la fois à chacun et au développement du transport collectif dans son ensemble. Ce sont les intérêts de chacun et non pas les besoins de la population qui sont mis au premier plan.

Piste de solution : Création d'une table de concertation, ou de plusieurs structures, inclusifs offrant la possibilité tant aux fournisseurs de services, à la clientèle potentielle et aux représentants des élus d'identifier les meilleurs moyens pour déterminer les besoins et répondre à la demande de façon optimale en s'appuyant sur la mise en commun des ressources. **Un comité consultatif en transport fut créé à cet effet janvier 2016 par la MRC.**

- **Faire preuve d'innovation** – Pour bien répondre aux besoins évolutifs de la population et en considérant l'absence de masse critique et la nécessité d'offrir des services abordables, il est impératif de sortir des sentiers battus.

Piste de solution : Réviser l'offre par rapport aux besoins potentiels et évolutifs de la clientèle en offrant, soit par essai et erreur ou par sondage auprès de la population, de nouvelles routes (ex. : axes Coaticook-Ayer's Cliff-Magog, Waterville-Sherbrooke, Coaticook-Université de Sherbrooke), de nouvelles plages horaires (ex. : soirs et week-end) et des options alternatives (ex. : Taxi-Bus). **Un nouveau circuit urbain est à l'essai depuis juin 2017.**

- **Surmonter les embûches législatives** – La législation actuelle ne tient pas compte de la réalité rurale et n'offre pas assez de flexibilité au transporteur public étant donné que la MRC ne jouit pas de certains pouvoirs reconnus aux sociétés de transport.

Piste de solution : La législation doit être plus flexible et adaptée aux réalités des milieux à densité plus faible pour favoriser le développement du service offert à la population en misant sur les infrastructures et ressources existantes.

- **Impliquer davantage les élus dans la définition des services** –Le fait que les compétences de transport relèvent de 12 municipalités individuelles ne favorise pas une vision concertée du développement du transport collectif.

Piste de solution : La délégation de la compétence du transport adapté et collectif des municipalités à la MRC de Coaticook permettrait une meilleure cohésion dans les prises de décisions et serait un meilleur levier pour le développement. **La MRC a déclaré sa compétence à cet égard aux termes du règlement n° 2- 312 (2015).**

3. Conclusion

Le développement du transport collectif est un incontournable pour relever les défis de demain tels le vieillissement de la population et l'attraction de la main-d'œuvre. Pour y arriver, il faudra assurer une plus grande concertation entre les différents partenaires du milieu et faire preuve d'innovation. Un assouplissement de la législation sera impératif pour atteindre ces objectifs. Finalement, il faut miser sur la collaboration et l'implication des élus qui demeurent les premiers témoins des besoins et des attentes émergents de la population.